

LA DÉNATURALISATION : UNE HISTOIRE SOCIALE DES PRATIQUES ADMINISTRATIVES

À propos de : CLAIRE ZALC, *Dénaturalisés. Les retraits de nationalité sous Vichy*, Paris, Seuil, 2016, 400 p., ISBN 978-2-02-132642-0

Sarah Gensburger

Belin | « *Revue d'histoire moderne et contemporaine* »

2017/2 n° 64-2 | pages 211 à 215

ISSN 0048-8003

ISBN 9782410008630

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2017-2-page-211.htm>

Pour citer cet article :

Sarah Gensburger, « La dénaturalisation : une histoire sociale des pratiques administratives. À propos de : CLAIRE ZALC, *Dénaturalisés. Les retraits de nationalité sous Vichy*, Paris, Seuil, 2016, 400 p., ISBN 978-2-02-132642-0 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 2017/2 (n° 64-2), p. 211-215.
DOI 10.3917/rhmc.642.0211

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La dénaturalisation : une histoire sociale des pratiques administratives

À propos de : **CLAIRE ZALC,**

Dénaturalisés. Les retraits de nationalité sous Vichy,

Paris, Seuil, 2016, 400 p., ISBN 978-2-02-132642-0

Sarah GENSBURGER

À l'ère de la numérisation, l'accès aisé à des fonds d'archives clairement délimités semble de plus en plus déterminant dans la décision d'entamer une recherche historique, que celle-ci porte sur une administration, une association ou une personne privée. L'une des originalités, et des grands mérites, de l'ouvrage de Claire Zalc est de renverser cette posture dominante afin de faire de l'absence d'archives dédiées un atout pour l'enquête et une ressource pour le chercheur ou la chercheuse. *Dénaturalisés* doit être lu non seulement par toute personne intéressée par le sujet, ou plutôt les sujets, du livre mais également en raison du manifeste méthodologique que celui-ci constitue. L'auteure a ainsi pris le soin (et le temps) de proposer au lecteur un site internet pour lui permettre d'aller plus loin dans la compréhension de la méthodologie employée, dans sa partie quantitative notamment mais non exclusivement.

Dénaturalisés étudie la mise en œuvre en France de la politique de dénaturalisation en application de la loi du 22 juillet 1940. Composée d'un seul article, celle-ci ne précise nulle part les critères à partir desquels les dénaturalisations doivent s'opérer et se contente d'indiquer que toutes les personnes naturalisées depuis 1927 tombent sous le coup du texte. D'emblée, la possibilité d'une dénaturalisation automatique est écartée, et l'examen au cas par cas décidé. Ce travail titanesque est confié à une commission de révision des naturalisations qui, jusqu'à l'été 1944, procède à environ 15 000 retraits de nationalité et à l'ouverture de près de 250 000 dossiers concernant 800 000 individus. Les archives administratives de cette commission sont introuvables. Elles ont probablement été détruites. Seuls sont conservés les dossiers de naturalisation – des archives de la pratique en somme.

Dès lors, le tour de force consiste « à rendre compte d'une politique qui ne nomme pas ses cibles et n'a pas laissé d'archives délibératives ». Il faut

donc partir « des dossiers eux-mêmes, des traces laissées par la pratique administrative, pour analyser comment ont été mises en œuvre les dénaturalisations et évaluer la signification et la portée du projet d'exclusion nationale » (p. 23). L'ouvrage repose sur la constitution d'un échantillon de dossiers qui donne lieu à une analyse à la fois quantitative et qualitative. Les conclusions sont présentées à l'échelle du dossier, à travers les différentes étapes de sa constitution et de son traitement, qui sont autant de chapitres du livre : de l'identification des dénaturalisés jusqu'à la remise, par ceux-ci, de leurs papiers au commissariat, ou aux recours contre ces décisions quand ils ont existé. À cet égard, l'ouvrage aurait également pu s'intituler « Dénaturalisation » tant la dynamique administrative est décortiquée au plus près de la pratique ordinaire.

Outre les évidentes résonances avec le débat social contemporain, une telle enquête permet d'aborder des questions fondamentales pour l'histoire de la Seconde Guerre mondiale en France : la nature du régime de Vichy, l'articulation entre les acteurs locaux et nationaux ou encore la xénophobie et la dimension ordinaire de cet « antisémitisme bureaucratique ». L'une des questions qui guident l'ouvrage est d'établir la part des juifs parmi ces dénaturalisés et, ce faisant, le rôle que les dénaturalisations ont joué dans la persécution et l'extermination des juifs de France.

Mais peut-être davantage que dans ses ouvrages précédents, et au-delà de la période considérée, C. Zalc constitue ici sa recherche en véritable étude de cas des « formes ordinaires de la violence d'État » pour tenter de saisir l'articulation entre un projet idéologique et sa mise en œuvre administrative », en d'autres termes pour s'interroger : « faut-il être motivé pour réviser ? » (p. 89). La lecture de cet ouvrage devrait ainsi passionner tant les historiens que les autres chercheurs en sciences sociales. « Il ne s'agit pas de prétendre déterminer ce que l'État est, serait ou devrait être, mais plutôt de déployer une analyse critique de ce qu'il fait, produit ou exerce pour penser, à partir de ses effets pratiques, les dynamiques qui l'animent et le traversent ». Ambitieux, ce livre relève clairement le double défi, méthodologique et théorique, qui l'a inspiré.

Le premier acquis de l'ouvrage est de participer au débat sur la nature du régime de Vichy. Il souligne, une nouvelle fois, la continuité de celui-ci avec ceux qui l'ont précédé et suivi. Ainsi, les membres de la commission de révision sont, dans leur très grande majorité, les mêmes hommes que ceux qui, entre 1927 et 1940, ont octroyé la nationalité française aux personnes qu'ils doivent en priver à partir de 1940, et qui finiront, le plus souvent, par la leur redonner après 1944. L'attention portée à chaque acteur, au plus près des dossiers, aboutit ainsi à une des conclusions importantes du livre : la décision de retrait ou de maintien dans la nationalité française est très directement dépendante de la personnalité du rapporteur en charge du dossier au sein de la commission. Toutes choses égales par ailleurs, cette dimension personnelle possède en effet la portée explicative la plus significative, devant le lieu de

naissance ou le statut matrimonial du possible dénaturalisé. Les rouages de l'État apparaissent ici dans leur complexité et leur arbitraire.

En effet, et il s'agit de la seconde conclusion importante de ce travail, au fur et à mesure que la Révolution Nationale et la politique antisémite de l'État se mettent en place, la dynamique idéologique très présente au début du travail de la commission perd du terrain au profit de la prise en compte d'impératifs prosaïques tels que le nombre, la composition et l'emplacement physique des dossiers à ouvrir pour (ré)examiner les cas. Plusieurs passages riches en formules éloquentes plaident ainsi pour une lecture davantage organisationnelle et administrative des acteurs étatiques en régime autoritaire, là où l'accent mis sur l'idéologie fait parfois obstacle à une compréhension fine des mécanismes. Dans le cas présent donc, « la logique du dossier s'est imposée sur la logique du droit » (p. 154) et « les contraintes matérielles ont eu raison des grandes décisions symboliques » (p. 157). C'est d'ailleurs dès le départ la présence, physique, des milliers de dossiers à Paris qui oblige la commission à s'y installer, plutôt qu'à Vichy où se trouve pourtant la tête de l'État.

Le troisième apport de l'ouvrage est de montrer cette administration au travail à ses différentes échelles. L'étude de la commission parisienne de révision est en effet complétée par des recherches dans les archives départementales. À maintes reprises, les préfetures et services municipaux sont mobilisés pour conduire des enquêtes ou signaler des noms. Il ressort de ce jeu d'échelles que, par exemple, « les autorités préfectorales du Vaucluse préfèrent ainsi fonder leurs signalements sur la prétendue "mauvaise moralité" des naturalisés, comparées aux autorités de l'Isère, nettement plus enclines à faire dénaturaliser pour motif politique » (p. 138). À chaque fois, les situations locales mettent en évidence des interprétations différentes du portrait social de celles et ceux qui doivent être dénaturalisés.

« La politique de dénaturalisation s'institue, localement, comme le terrain d'expérimentation des valeurs prônées par la Révolution nationale, un laboratoire de la répression politique, du familialisme, de l'imposition de normes sociales, sanitaires et morales et du contrôle de la sexualité » (p. 211).

À partir d'une réflexion fine sur les termes employés et sur les catégories qu'ils rendent manifestes, C. Zalc montre comment se constitue une pensée d'État, loin des textes officiels. Elle propose notamment une approche passionnante de l'antisémitisme en situation. Non sans faire écho aux travaux contemporains sur l'intersectionnalité, elle met en évidence la manière dont la commission utilise les patronymes, les professions ou encore les pays d'origine des naturalisés pour, en quelque sorte, construire un indicateur composite, à la fois implicite et partagé, de judéité.

Car oui, la politique de dénaturalisation a bien constitué un maillon de la persécution raciale. Tel est le quatrième apport du livre. Cette conclusion est d'autant plus importante que l'auteure ne fait, pour l'établir, aucune concession au sensationnel. Dès le départ, elle précise que la méthode, fondée principalement sur l'onomastique, mise en œuvre par la commission pour conduire

une politique antisémite, ne peut être celle du chercheur contemporain. Au terme des quatre cents pages qui composent ce livre, il est dès lors impossible de répondre avec certitude (et, plus important encore, avec pertinence) à la question « qui taraude le lecteur » (p. 301), sur le nombre de juifs parmi les dénaturalisés. Tout d'abord,

« l'absence d'archives de la Commission de révision des naturalisations rend impossible toute conclusion quant à la présence de directives écrites concernant la priorité accordée aux dénaturalisations des Juifs. Sans avoir quelque preuve écrite d'instructions données à ce propos, il est difficile de déterminer si le ciblage des Juifs tient à l'existence de ces consignes ou à l'inconscient collectif antisémite incorporé de cette administration qui anticiperait sur les désirs du gouvernement » (p. 108).

Ces conclusions emportent la conviction par la modestie du chercheur qu'elles manifestent. Elles sont, de plus, éclairées par l'évidence du critère antisémite qui semble partagé par tous les intervenants de l'entreprise de dénaturalisation sans qu'il soit jamais formalisé en tant que tel. Ainsi les dénaturalisés, juifs comme non-juifs, sont ceux qui donnent peut-être le plus à voir la prégnance du critère racial jusque dans les contestations et recours qu'ils formulent à l'égard des décisions de dénaturalisation qui les frappent. Plaider pour son maintien dans la nationalité française, c'est souvent, et d'abord, se décrire, en quelque sorte se disculper, comme non-juif.

C. Zalc éclaire, de même, le refus du gouvernement de Vichy de procéder à une dénaturalisation globale des juifs naturalisés depuis 1927 telle que l'exigeaient les Allemands. Contrairement à la présentation qu'en feront après-guerre plusieurs membres de la commission, cette fin de non-recevoir apparaît clairement comme un moyen pour le gouvernement français d'affirmer son indépendance vis-à-vis de l'occupant et, en rien, comme un acte de bienveillance à l'égard de la population juive de France.

Enfin, *Dénaturalisés* pose la question du devenir de ces hommes et femmes anciennement français, notamment pour ceux d'entre eux qui sont juifs. À travers plusieurs trajectoires retracées en détail, l'ouvrage met en évidence les liens directs qui ont pu exister entre dénaturalisation et arrestation, en raison certes de la perte de nationalité mais également du fait de l'enquête diligentée en amont pour instruire le dossier. En effet,

« donner l'ordre aux commissaires, agents de préfectures et autres fonctionnaires des ministères, de produire des rapports sur les naturalisés juifs ne revient-il pas, d'une certaine manière, à participer à la machine d'extermination? Que deviennent, dès lors, les dénaturalisés? » (p. 228).

À l'image de ce passage sur la question de l'impact de la dénaturalisation sur la persécution des juifs, C. Zalc pose, sur ce point, autant de questions qu'elle apporte de réponses. Le lecteur tenu en haleine souhaite ainsi en savoir plus et attend avec impatience le croisement des listes de déportés avec celles des dénaturalisés ainsi que la mise en perspective des calendriers respectifs des dénaturalisations et des arrestations, deux chantiers auxquels cet ouvrage constitue une invitation. La tâche est immense et le livre constitue une première

étape, indispensable. Outre les réponses qu'il apporte, il a ainsi pour qualité d'ouvrir des pistes de recherche et de faire naître des questionnements. Sur la question de la politique antisémite, *Dénaturalisés* est donc un livre à la fois ambitieux et modeste, signe de sa rigueur.

Modeste, il l'est aussi sur certains de ses apports qu'il ne présente pas systématiquement en tant que tels. Par exemple, les différents chapitres abordent chacun à sa manière la question du genre : être une femme seule apparaît comme un facteur favorable à la dénaturalisation tandis que la plainte de la dénaturalisée prend une forme verbale spécifique, etc. Cette dimension traverse ainsi l'analyse de bout en bout sans que, dans sa conclusion, l'auteure ne reprenne la problématique du genre pour en tirer toutes les conclusions possibles. Le lecteur familier des travaux contemporains sur la question le fera, lui, sans aucun doute et y trouvera une matière particulièrement riche.

La curiosité du lecteur est donc sans cesse aiguisée. C'est le signe des livres importants que de donner envie d'en savoir plus ou de faire ressortir des domaines où l'historiographie est peu fournie. *Dénaturalisés* en fait partie et met au jour plusieurs thématiques à explorer : de l'histoire des préfectures de province à celle des naturalisations, en passant par la plainte ou le recours gracieux en France entre 1940 et 1944. Sur l'ensemble de ces sujets, l'ouvrage de C. Zalc plaide avec force pour l'intérêt d'une perspective d'histoire sociale et non exclusivement d'histoire politique.

Sarah GENSBURGER
Institut des Sciences sociales du Politique
Université Paris Nanterre
Maison Max Weber – 3^e étage
200 avenue de la République
92 001 Nanterre Cedex
sgensburger@yahoo.fr